

## Époux ou Père

Prénoms Luis Pedro

Nom LOPES MENDES  
Né le 19 mai 1966

à un heures ée  
à SOUTO PENEDONO (Portugal)

de<sup>(1)</sup> LAMEIRAS MENDES  
Celestino Augusto

et de<sup>(2)</sup> DA RESSUREIÇAO LOPES  
Elisa

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n°

le<sup>(3)</sup>

Mentions marginales<sup>(4)</sup>

L'officier de l'état civil  
Sceau<sup>(5)</sup>

## Épouse ou Mère

Prénoms Valérie Isabelle

Nom LESEUR  
Née le 23 septembre 1971

à un heures ée  
à Melun (Seine-et-Marne)

de<sup>(1)</sup> LESEUR  
Gérard Serge

et de<sup>(2)</sup> VANLINT  
Magda Josée

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n°

le<sup>(3)</sup>

Mentions marginales<sup>(4)</sup>

L'officier de l'état civil  
Sceau<sup>(5)</sup>

Mariage célébré à BRIE-COMTE-ROBERT

le 2 juillet 2008

Les futurs époux ont déclaré<sup>(1)</sup>

qu'un contrat de mariage a été reçu

Maître Vanyssacker

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n° 51

Mentions marginales<sup>(2)</sup>

11 heures 30

le 9 juin 2008 par

notaire à Brie Comte Robert.

le 2 juillet 2008



(1) Prénoms et noms du père et de la mère.

(2) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements d'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

(3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(4) Compléter ainsi la formule : "qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage" ou "qu'un contrat de mariage a été reçu le ..... par maître ..... notaire à .....".

## Deuxième enfant

Extrait de l'acte de naissance n° 1253

Le 24 avril 2010

à 17 heures 30  
est né(e) (1) Joyce MENDES

du sexe féminin  
reconnu(e) (2)

à MELUN  
(Seine-et-Marne)

par (3)

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales (4)

26 avril 2010



## Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le  
Mentions marginales (4)

L'officier de l'état civil  
Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du ... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».

14

(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.  
(3) Préciser, selon le cas, « par le père » « par la mère » ou « par les père et mère ».  
(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

## Troisième enfant

Extrait de l'acte de naissance n°

Le

à

est né(e) (1)

heures

du sexe

à

reconnu(e) (2)

par (3)

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales (4)

L'officier de l'état civil  
Sceau

## Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le  
Mentions marginales (4)

L'officier de l'état civil  
Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du ... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».

(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.  
(3) Préciser, selon le cas, « par le père » « par la mère » ou « par les père et mère ».  
(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

15